

Les fonctionnaires dont les noms suivent, ayant 20 ans d'enseignement et plus, âgés d'au moins 56 ans révolus, ont droit à leur pension et le paiement en est ordonné :

Mlle M.-D. Joséphine Ouellet; M. Joseph Honorius Turgeon; M. Pierre Birtz-Desmarteau; Mlle Marie-Céline Gingras; Mlle Caroline alias Georgiana Lapointe; M. F.-X. Ed. Demers; M. Jos.-Ed. Savard; M. Charles-Ashley Humphrey; M. Urbain Barthélémy; Mlle Philomène Amyot; M. Daniel Paquet; Mme Arthur S. Newell, née Lizzie Latimer; Mlle Marie McKensie; Mme Michel Hamel, née Opportune Parent; Mlle Exilda Lusignan; Mlle Lucinda.-E. Lawless; Mme Ed.-Jacques, née Maria Héroux; Mme Napoléon Lavoie, née Tremblay; Mlle Adélaïde Lacroix; Mlle Caroline-Lorraine Ives; Mlle Joséphine Bélanger; Mme J.-B. Jalbert, née Marie Deslandes; M. Thomas-Joseph Courtney; Mlle Marie-Olivine Tardif; Mme Malcolm Thompson, née Isabella-M.-S. Reid; Mme Wm.-Henry Rosevear, née M.-A. Ingham Peebles; M. J.-C. Dupuis.

Les fonctionnaires dont les noms suivent, ayant enseigné pendant au moins 20 ans et établi qu'ils sont forcés de quitter le service à cause de maladie, recevront aussi la pension à laquelle ils ont droit :

Mlle Philomène Chabot; Mlle Rose-Anna Doyle; M. Armand Lockquell; Mme Catherine Martin; Mme James-Henry Murray, née Ann-Jane Cooper; Mlle Elizabeth Hepburn; Mlle Joséphine Lacasse; Mlle Amanda Desroches; Mlle Marie-Louise Pepin; Mlle Rachel Longpré; Mlle Iola-J. Shufelt; Mlle Catharine Henessy; Mlle Lumina Therrien; Mlle Lelia Phaneuf; Mme J.-B. Robillard, née Arthémise Caisse; Mme-Jean Laflamme, née Maria Rioux; Mlle Eliza Turcotte; Mlle Florida Langlais; Mlle Alma Poupert; Mlle Adèle-Arthémise Riverin.

La pension est accordée à Mlle Annie Thompson, mais ne lui sera payée que lorsqu'elle aura atteint l'âge de 56 ans révolus.

Les personnes suivantes seront soumises à l'examen d'un médecin que le surintendant de l'Instruction publique leur indiquera, et s'il est établi qu'elles sont incapables d'enseigner à cause de maladie, elles recevront leur pension :

Mme Joseph Perras, née Marie Leber; Mlle Rosine Monast; Mme Thomas McCarthy, née Georgie E.-T. Boyle; Mlle Parméla Nourrit; Mme Tessaint Dion, née Sarah Clément; Mme Jean Fontaine.

La pension est accordée aux personnes suivantes si elles parviennent à établir qu'elles ont enseigné au moins 20 ans et paient la retenue :

Mme Arthur Champagne; Mlle Jane Egan; Mr. Joseph McCarragher; Mme André Lapierre; M. Donald Matheson; Mlle Mathilda Payton; M. Joseph-Alexis Roch; Mlle Domitilde Thibault; Mlle Anastasie-Elmire Mercier; Mlle Rose-Alma Bédard; Mme Joseph Imbeau, née Odélie Bernier; Mlle Justine-Augustine Bérubé; Mlle Annie Kehoe.

Les demandes de pension des fonctionnaires dont les noms suivent sont rejetées :

Mme Honorius Turgeon; Mlle Léonidas Bourgouin; M. Joseph-Aldéric Bélanger.

M. Ahern propose et il est résolu que la demande de pension de Mlle Lina Ledoux ne soit pas accordée cette année vu qu'elle n'a pas complété sa vingtième année de service. Elle pourra présenter sa demande à la prochaine séance.

Les demandes de remboursement de retenues produites par les personnes suivantes sont accordées :

Mme Marcel Lavoie, née Emilie Claveau; Mme Moïse Caron, née Agnès Lahaie; M. Francis C. Sylie; Mlle Virginie Malenfant; Mlle Méléline Caron; Mlle Alice Forgues.

Celles des suivantes sont refusées :

Mme Abel Tremblay, née Julienne Audet; Mme Arthur Proulx, née Lucinda Dubuc; Mlle Virginie Lévesque.

M. Cockfield propose, secondé par M. Perrault, et il est résolu que le salaire du secrétaire trésorier soit le même que celui de l'année dernière.

Et la session s'ajourne.

AVILA DE BELLEVAL,
Secrétaire.